

# J-WAX FINI - BASE D'URÉTHANE POUR LE BOIS

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2						
	Santé		Réactivité	0						
		<table border="1"> <tr> <td>Santé</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Risques d'incendie</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Réactivité</td> <td>0</td> </tr> </table>			Santé	2	Risques d'incendie	2	Réactivité	0
Santé	2									
Risques d'incendie	2									
Réactivité	0									
Danger spécifique										
Vêtements de protection		Apparence	Ambre. Liquide Voir la Section 9. DANGER: NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. L'aspiration dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. COMBUSTIBLE Pourrait causer des irritations dans les yeux y la peau.							

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>J-WAX FINI - BASE D'URÉTHANE POUR LE BOIS</b>	Code	4622
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.	PMS#	3105107
FTSS#	114620002	Date de validation	4/22/2003
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	4/22/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Dissolvant d'hydrocarbure isoparaffinique	64742-47-8	25-35	Non disponible.	Non disponible.
Solvant de Stoddard	8052-41-3	25-35	TWA: 525 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 525 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: >5000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >3000 mg/kg [Lapin].
Uréthane modifié	68188-21-6	30-60	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	<p><b>Yeux</b> Peut être modérément irritant pour les yeux.</p> <p><b>Peau</b> Peut être modérément irritant pour la peau.</p> <p><b>Inhalation</b> Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Peut causer: nausées/vomissements étourdissements/vertiges dépression du système nerveux central</p> <p><b>Ingestion</b> L'aspiration pendant l'ingestion ou le vomissement peut endommager gravement les poumons. Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.</p>
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation. Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien donner par la bouche, à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Notes au physicien	Sans objet.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	COMBUSTIBLE
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: 41°C (105.8°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Le liquide refera surface et pourra s'enflammer à nouveau sur l'eau. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Éviter l'accumulation dans les endroits bas et confinés. Le contenant peut exploser lors d'un feu ou lorsqu'il est chauffé.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de protection (à coques latérales) recommandées.
<i>Mains</i>	Gants de néoprène Gants de caoutchouc Gants de nitrile
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Hydrocarbure.
Couleur	Ambre.
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.88
Point d'ébullition/condensation	157°C (314.6°F)
Pression de vapeur	2 mm de Hg

Solubilité dans l'eau Négligeable.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu. Ne pas mêler avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion. Les produits toxiques de la décomposition renferme: Vapeurs ammoniacales. Oxydes d'azote.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	anomalies hépatiques anomalies du rein
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementée par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet allumable. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

<b>Classification pour le DOT</b>	
DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
<b>TDG Classification</b>	
TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

état New Jersey: Solvant de Stoddard  
Massachusetts RTK: Solvant de Stoddard  
Pennsylvanie RTK: Solvant de Stoddard

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).  
CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits Sans objet.  
enregistrés

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

### Section 16. Renseignements supplémentaires

**Autres considérations spéciales** Non disponible.

**Version** 1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*